

BULLETIN D'INSCRIPTION RHAPSODY

Réabonnement : Oui ☐ Non ☐

Partie à compléter par le coach

Dossier Complet déposé le : _____

Nom du Coach : _____

- ☐ Certificat médical (de – 3 mois).
- ☐ Une attestation d'assurance de responsabilité civile.
- ☐ Bulletin d'inscription + Règlement intérieur (recto) complétés et signés.

VOTRE IDENTITE

Mme ☐ Mr ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : — / — / —

Contact à prévenir en cas d'urgence : _____

VOTRE ACTIVITE

L'OREAL ☐ HUSQVARNA FRANCE ☐

Tél professionnel _____

E-mail professionnel _____

VOTRE ADHESION

☐ Annuel 200 €

☐ Semestriel 100 € ➔ **Réservé aux stagiaires et CDD uniquement**

Date de validité : Du/...../..... Au/...../.....

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

RAPPEL : Nous vous informons de l'obligation de nous fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive datant de moins de trois mois ainsi qu'une photocopie d'attestation d'assurance responsabilité civile accident personnelle. De plus, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre médecin afin de suivre l'évolution de votre état de santé.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance, avant signature, des informations portées sur ce document ainsi que du règlement intérieur porté au verso et régissant le club de sport.

Je déclare y adhérer sans restriction, ni réserve.

Date : _____ Signature : _____



REGLEMENT INTERIEUR ESPACE FITNESS

DISPOSITIONS GENERALES

Le présent règlement détermine les conditions d'accès et d'utilisation de l'Espace Fitness Rhapsody en présence d'un coach sportif.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SALLE

- ☛ Du lundi au vendredi **7h30 / 9h30** et **11h30 / 14h30** et de **16h30 / 20h30** (Sauf vendredi fermeture à 19h)

En dehors de ces plages horaires, il est **strictement interdit** de pénétrer dans le club de sport et d'utiliser le matériel. Les horaires pourront être modifiés par la Direction sans préavis.

CONDITIONS D'ADHESION

Pour utiliser le club et devenir membre, il convient :

- ☛ D'être **collaborateur l'Oréal** résident Rhapsody.
- ☛ De lire, approuver, dater et signer le **bulletin d'inscription**.
- ☛ De déposer **un certificat médical** datant de moins de 3 mois du médecin traitant autorisant à pratiquer toutes les disciplines proposées. La durée de validité du certificat médical est de 1 an.
- ☛ De délivrer une **photocopie de l'attestation d'assurance** responsabilité civile accident personnelle.

UTILISATION

- ☛ Pour accéder à l'Espace Fitness, **votre badge collaborateur** est nécessaire. L'utilisateur ne pourra entrer dans l'Espace Fitness qu'après avoir passé sa carte sur le lecteur situé à l'accueil du club de sport.
- ☛ L'accès aux cours collectifs ne peut se faire qu'après réservation d'une place sur le mini-site de l'Espace Fitness.

SECURITE

Pendant la plage d'ouverture, le coach sportif est l'interlocuteur.

A noter : **3 issues de secours** sont situées dans le club (Une par étage) / Un **défiibrillateur** est situé à l'accueil du club de sport.

RESPONSABILITES

Les utilisateurs s'engagent à :

- ☛ Respecter les consignes d'utilisation des matériels.
- ☛ Respecter les consignes de sécurité en vigueur sur le campus.
- ☛ Porter des chaussures de sport propres dans le club de sport.
- ☛ Porter une tenue spécifique pour le sport. L'utilisation d'une serviette de bain sera obligatoire pour tout travail sur les appareils de musculation.
- ☛ Maintenir les installations en l'état et les locaux propres.
- ☛ Remettre sur leurs supports les poids après utilisation.
- ☛ Ne laisser aucun objet de valeur sans surveillance dans les vestiaires.
- ☛ Libérer son casier vestiaire après chaque séance.
- ☛ Signaler tout incident, anomalie ou dysfonctionnement au coach sportif ou au service sécurité.

La Direction :

- ☛ Se réserve le droit d'interdire à un collaborateur l'accès du club de sport en cas de non-respect du règlement intérieur et ou de détérioration volontaire du matériel.
- ☛ Dégage toute responsabilité en cas d'incident/accident corporel dans la pratique d'activités sportives dans le club de sport.
- ☛ Dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels dans les vestiaires.
- ☛ Se réserve le droit de modifier sans préavis ce règlement, qui sera alors notifié à tous les adhérents.

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance du présent règlement Intérieur et y adhérer.

Signature :